



RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Delémont (Suisse)
 - 1^{er} au 4 avril 2012
- PARTICIPANTS**
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
 - M. Émilien Pelletier, député de Saint-Hyacinthe et membre de la Section du Québec de l'APF
 - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- CONTEXTE**
- La Commission de la coopération et du développement est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
 - La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.
 - La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la XXXVII^e Session de l'APF, à Kinshasa en juillet 2011.
 - La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette Commission.
- THÈMES**
- Audition du conseiller spécial du secrétaire général de la Francophonie sur les questions d'économie et de développement durable, M. Hervé Cronel
 - Audition du président de la Commission du titrement de l'Union internationale du notariat, maître Tchassona Traoré
 - Le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (sections du Québec et du Burkina Faso)
 - La gouvernance économique (Section du Jura)
 - La régulation des titres fonciers dans une perspective de sécurité alimentaire (Section de la Belgique/CF-Wallonie-Bruxelles)
 - Le suivi de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (Section du Togo)

THÈMES (SUITE)

- La contribution de la Francophonie à l'adoption de stratégies nationales de développement durable et à la formulation de politiques nationales de gestion des écosystèmes et des ressources naturelles (Section du Canada)
- Préparation de l'Avis de l'APF sur le thème du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter un rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'OMC.
- Faire valoir les pratiques intéressantes et les enjeux qui ont cours au Québec sur les différents thèmes d'études.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur le projet de résolution et sur les orientations à prendre pour la rédaction du prochain Avis de l'APF destiné aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie.
- En occupant la vice-présidence, jouer un rôle de leadership dans les décisions concernant les orientations de la Commission.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Avec la présentation du rapport préparé par la Section du Parlement wallon, de même que l'audition de M. Traoré de l'Union internationale du notariat, les députés québécois ont pu saisir tous les enjeux liés à la thématique de la régulation des titres fonciers dans l'espace francophone. Ils ont aussi pu témoigner du phénomène de l'accaparement des terres au Québec, précisant ainsi pour les participants comment est traitée cette question par un État de l'hémisphère nord.
- Le rapport présenté par le rapporteur québécois avec son homologue du Burkina Faso a mené au renouvellement de l'engagement de l'APF envers le suivi des négociations commerciales à l'OMC, afin d'assurer que la voix des États francophones soit entendue dans cette instance. À cet égard, il a été convenu que les deux députés participeraient à l'élaboration d'un atelier chapeauté par l'APF lors du prochain Forum public de l'OMC de septembre 2012, qui mettrait en valeur le rôle des parlementaires dans le déroulement des négociations commerciales.
- Le rapporteur de la Section du Québec a pu convenir avec son collègue de la Section du Burkina Faso des nouvelles orientations qui seront données au rapport sur le suivi des négociations commerciales, afin qu'il réponde mieux aux besoins des membres de la Commission.
- Le rapporteur de la Section du Québec a été sollicité par les membres de la Commission pour faire partie du groupe de travail chargé de rédiger le projet d'Avis de l'APF, qui sera transmis aux chefs d'État et de gouvernement lors du prochain Sommet de la Francophonie en octobre 2012.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- L'audition du conseiller spécial du secrétaire général de l'OIF sur les questions économiques et de développement durable a permis de mener une discussion approfondie sur l'état d'avancement des négociations commerciales internationales et sur les positions qui seront défendues par divers acteurs francophones durant la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20.
- Les participants à la réunion ont rencontré M. Michel Probst, vice-président du gouvernement et ministre de l'économie et de la coopération du Canton du Jura, qui a présenté les activités de relations internationales et de coopération mises en œuvre par le Jura en Europe, dans la Francophonie et en Afrique.
- Les parlementaires québécois ont pu s'enquérir des enjeux et participer aux débats sur les rapports présents à l'ordre du jour. Ils ont contribué aux discussions sur les deux projets de résolution portant sur la gouvernance économique et sur la régulation des titres fonciers dans une perspective de sécurité alimentaire.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 402,88 \$
- Transport	4 709,01 \$
Total	7 111,89 \$